

BERNARD Joseph Alfred Henri

Etat-Civil :

Né le 14 Janvier 1896 à Vicq sur Gartempe aux Touches.

Parents : **Henri Alexandre BERNARD**, cultivateur et **Eugénie Angélique GUÉRIN**.

N'habite pas à Vicq en 1911.

Fratricie :

Daniel Alexandre BERNARD (1899 -)

Marie Louise Henriette BERNARD (1902-1982)

Registre Matricule :

Joseph Alfred Henri BERNARD est de la classe 1916 et porte le numéro matricule 631 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession de cultivateur et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Incorporé à compter du 5 septembre 1916 et soldat de 2^{ème} classe.

Son corps d'affectation est le 131^{ème} Régiment d'infanterie.

Passé au 369^{ème} Régiment d'Infanterie le 30 septembre 1917.

Caporal le 15 novembre 1918.

Passé dans la réserve de l'armée active le 7 janvier 1919.

Passé à la Cie P.G à Montdidier le 18 Janvier 1919.

Envoyé en congé illimité de démobilisation à Vicq sur Gartempe le 20 septembre 1919 par le 32^{ème} Régiment d'Infanterie.

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne :

A l'intérieur : Du 6 Septembre 1916 au 21 Mars 1917.

Aux armées : Du 23 Mars 1917 au 20 Septembre 1919.

Citations :

Cité à l'‰ du régiment du 21 septembre 1918

« Grenadier voltigeur, s'est toujours fait remarquer par sa bravoure et son calme dans le danger. Dans la journée du 15 Août 1918, à fait à nouveau preuve de ténacité en progressant sous un feu des plus violents »



Extrait de l'historique du 369^{ème} RI.

Le 15, après une énergique préparation d'Artillerie et un combat qui dure sept heures, le 369^{ème} arrache à l'ennemi les fermes du Carmoy et d'Attiche ainsi que le Monolithe, positions qui permettent de voir Noyon au Nord et Compiègne au Sud.

A peine a-t-on eu le temps de rendre compte de ce succès, que le régiment est en butte aux plus violentes contre-attaques. Onze fois les Allemands reviennent à la charge, onze fois ils sont repoussés.

Le Grenadier Voltigeur : Le Voltigeur est le dernier représentant de l'Infanterie d'autrefois. C'est lui qui acompte les grenadiers, les ravitaille en projectiles ; c'est lui encore qui protège le fusillier-mitrailleur, c'est lui qui guette et tire sans trêve et qui, bien que n'étant ni grenadier, ni fusilier, s'acquitte de l'une ou l'autre de ces charges.